République française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 10 Janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	10	08

DATE DE LA CONVOCATION :
06 Janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaient absents : Pierre DURAND - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Yves BELTRAN

D/2025-06
Objet de la délibération : Modification de la composition du Conseil d'Exploitation des chaufferies-bois

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 5 avril 2024, le conseil municipal, avait désigné comme suit les membres élus siégeant au sein du Conseil d'exploitation des chaufferies bois :

Mme NELIAS Agnès
M BELTRAN Yves
M. DURAND Pierre
Mme DEJOUR Valérie
M RULLIAT Christian
M. FOURDIN Fabrice
M. LHOPITAL Guy

Compte tenu de la démission de Madame DEJOUR Valérie de ses fonctions d'Adjointe, et de Conseillère municipale, il convient de procéder au remplacement de Madame DEJOUR au sein du conseil d'exploitation.

L'élection doit avoir lieu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, elle doit être procédé à un 3ème tour au cours duquel l'élection a lieu à la majorité relative, conformément à l'article 163.6 du Code des Communes et L 5212.7 du C.G.C.T.

Le Conseil Municipal procède à la désignation du remplaçant de Madame DEJOUR par vote à bulletins secrets, après candidature.

Est désigné, par 8 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, parmi le Conseil Municipal : M ; AIGLON Olivier

Les membres élus siégeant au sein du Conseil d'exploitation des chaufferies bois sont :

Mme NELIAS Agnès
M. BELTRAN Yves
M. DURAND Pierre
M. AIGLON Olivier
M RULLIAT Christian
M. FOURDIN Fabrice
M. LHOPITAL Guy

Les représentants des usagers restent fixés ainsi par délibération du 6 février 2023 :

Mme MONTALAND Isabelle (résidence L'Yzeron) / M RADIX Marcel (Clair-Matin) /M COUBLE Philippe, M BAZIN Patrice, Mme DUPIN Yolande (particuliers) / Sœur Colette (Carmel).

Le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION,

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision et de la signature de tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

MAIRIE d'YZERON (Rhône)

Yves BELTRAN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 16 JAN. 2025
Publication ou notification du : 16 JAN. 2025
Publication site internet le : 16 JAN. 2025
Affichage de la liste des délibérations le : 14 JAN. 2025